L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 MARS 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN 8 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, Lingerie et "Notions."

Par le Shérif, au No 24 de la rue des Magasins—Faïence, verrerie, articles de ménage.

SPECTACLES.

Dimanche, 8 mars 1874.

OPÉRA.—Roland à Roncevaux et le Feu au Couvent.

ACADÉMIE.—Grande troupe de spécialités.

Trop de Législation.

Il est un Etat béni entre tous dans l'Union américaine. C'est le Connecticut. Pourquoi ? Parce que la Législature ne s'y réunit que tous les deux ans. La manie de législation est devenue, en effet, dans ce pays, un des plus grands fléaux de la république. Chaque sénateur, chaque représentant croirait ne pas gagner son argent s'il ne présentait un ou plusieurs bills et, comme aucune restriction n'est apportée à l'initiative individuelle, il en résulte qu'au Congrès comme dans les législatures particulières, les bills s'accumulent au rôle par centaines et que les fins de session donnent lieu à des luttes acharnées et scandaleuses pour le passage des bills particuliers ce qui fait souvent échouer les bills d'intérêt général.

Le *Republican* dira peut-être encore que nous dénigrons les institutions américaines et qu'il est heureux que nos attributions soient publiées dans une langue étrangère mais, sur cette question comme sur bien d'autres, nous sommes d'accord avec toute la partie saine de la presse anglo-saxonne.

Voici comment le *New York Expressex*primé sur ce sujet, qui préoccupe à juste titre les gens sensés de la nation :

Il est peu flatteur pour la législation d'Etat et fédérale que le peuple demande si souvent, par la presse et autrement, que les sessions de la législature soient biennales et non annuelles. Les trop longues de Sénat et trop de Chambre — et conséquemment trop d'immixtion dans les gouvernements d'Etat et locaux. Quand le Congrès, ou ceux d'Albany et Trenton, tremblent dans l'attente de ce qu'on fera avec les tarifs, le papier-monnaie, les banques et toutes autres matières du ressort de la législation. De même pour les législatures d'Etat : impôts, taxes, chemins, employés, leur nombre et leurs salaires, tribunaux et leurs accessoires, supervisors et leurs pouvoirs, villes et leurs fonctionnaires, police et magistrats, tout cela est à la merci de ceux qui gouvernent, et qui si rarement gouvernent pour le bien public.

Le Congrès est depuis trois mois en session, et l'on n'a pris encore aucune mesure pour mettre fin à ces agitations qui troublent constamment les affaires du pays. L'effet de l'ordre actuel de la législation est de ne rien laisser de certain et de laisser peu d'espoir. Les marchands hésitent, les capitalistes serrent leur argent ou l'emploient en spéculations sans profit pour le public et souvent nuisibles en fin de compte aux capitalistes eux-mêmes. Tous les hommes pratiques et pacifiques, intelligents, comptent que le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins. Un excès de législation, tel que nous avons l'habitude d'en avoir. La loi, voyez un abomination. Les lois encombrent littéralement le terrain. Beaucoup sont des répétitions de lois anciennes ; beaucoup sont le résultat de l'ignorance ; beaucoup sont dues à de mauvais desseins ; beaucoup sont purement égoïstes.

Les Congrès et les Législatures d'Etat disposent l'argent, public comme la nature dispue rarement à laisser le leur propre, sans justice, sans bonne raison d'aucune sorte. Nous ne voyons pas de meilleur remède à cette législation égoïste que la mesure impartiale et partielle de mettre le plus long intervalle possible entre les sessions, dont il ne devrait pas y avoir plus d'une en deux ans. On aurait ainsi une année de repos, de moins de perplexité, d'anxiété et de préjudices réels. C'est ce que demande la presse de la Georgie, du Missouri et d'autres Etats, et il serait heureux qu'elle réussit."

Si les législateurs républicains voulaient se souvenir de la définition que leur prêcher président a donnée d'un gouvernement républicain, ils commettraient moins souvent l'erreur de légiférer pour des particuliers ou pour des corporations. C'est, a dit M. Lincoln, "un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple." Bien que ce ne soit pas là une définition technique d'un gouvernement républicain représentatif, son esprit est vrai se conforme au "Nous, le peuple," du préambule de la Constitution. Webster définit une république " un Etat dans lequel le pouvoir souverain est exercé par des représentants élus par le peuple." Dans l'une et l'autre interprétations, le peuple est la source du pouvoir et le bien public doit être le seul objet de la législation. Et pourtant ! Etats et gouvernement commettent les actes les plus outrageux, sans aucun égard pour les intérêts du peuple. Ce n'est pas une forme républicaine de gouvernement, le gui tonne tant de fois particulières et égoïstes que nous voyons confectionner chaque jour tant à Washington que dans les divers Etats.

"Les drapeaux de toutes les nations" par Jennie Engel, ce soir, à l'Académie.

ANNUAIRE COMMERCIAL DES ETATS-UNIS.—MM. De Lanzac-Chaunac & Co, 68 rue des Camp, s'annoncent comme les agents pour l'Etat de la Louisiane, du "United-States business directory." Cette publication est dirigée par le Dr L. Colange, éditeur de l'Encyclopédie Nationale et entreprise par M. Francis B. Felt de Boston. L'annuaire contiendra toutes les statistiques désirables pour un ouvrage de ce genre, sur les villes et bourgs de quelqu'importance, les distances d'un endroit à un autre, les départs de trains expresses, la durée du parcours et toutes les informations officielles, commerciales et autres, utiles pour les hommes d'affaires et les voyageurs. En un mot les éditeurs entreprennent de faire pour les Etats-Unis un ouvrage analogue à celui de MM. Didot frères de Paris, ou à celui de Pigot et Slater de Londres.

LE VIN EN FRANCE.

Nous trouvons dans le *Moniteur Vinicole* du 4 février, un tableau statistique de la récolte du vin en France, pour l'année 1873, tableau qui contient des informations très intéressantes.

Voici les plus importantes :

Récolte de 1872, hectolitres....	50,122,708
" 1873.....	35,715,619
Diminution pour 1873	14,407,089

La récolte d'une année moyenne étant de 62,126,904 hectolitres la diminution pour 1873 sur l'année moyenne est de 26,411,285 hectolitres.

Le nombre d'hectares plantés en vignes pour toute la France est de 2,280,946 ; la production moyenne par hectare est de 15 hectolitres, le plus bas chiffre étant de 1 et les deux plus hauts de 83 pour l'Aude et de 65 pour l'Hérault, la moyenne pour la Gironde a été de 9.

Le produit de la récolte totale de 1873 est évalué à 1,490,593,571 on en chiffres ronds à un milliard et demi de francs, ce qui représente plus de trois cent millions de dollars. Ainsi, le vin rapporte un tiers de plus à la France que le coton aux Etats-Unis.

Dans ce total de la valeur de la récolte, les vins ordinaires ne figurent que pour une quinzaine de millions environ, c'est-à-dire pour un peu plus de un douzième.

Hushy et Marr, les plus grands artistes du siècle, pour le chant et la danse, ce soir, à l'Académie.

—On assure que le roi Victor Emmanuel a écrit une lettre des plus amicales au maréchal de Mac-Mahon ; la lettre contiendrait cette phrase : "L'Italie est et sera toujours l'obligée de la France. C'est le comte Vimercati qui aurait apporté cette lettre à Versailles.

—MM. Raspail se sont pourvus en cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises qui les a condamnés pour apologie de faits qualifiés crimes ou délits.

Nous avons publié dans l'*Abeille* d'hier le compte rendu de cette affaire.

—Une conjugaison :

—..... Je lui plus, elle me plut.

Vous vous plûtes et elle te plume....

L'isolement de la France en Europe.

Nous avons publié hier des informations rassurantes sur le maintien de la paix en Europe et, d'un autre côté, des renseignements importants sur le rapprochement qui vient de s'opérer entre l'Autriche et la Russie. A propos de ce dernier événement, nous croyons devoir rappeler une circonstance déjà signalée par le télégraphie.

Une dépêche de St-Petersbourg du 16 février, publiée dans l'*Abeille* du 17 portait ce qui suit :

St-Petersbourg, 16—Un grand dîner a été donné, hier soir, par le czar à son impérial et royal visiteur. Dans son discours, Sa Majesté a dit que l'empereur d'Allemagne, la reine d'Angleterre et l'empereur d'Autriche et lui-même assumaient la paix du monde. Le prince de Galles, comme représentant de la reine, a remercié en saluant et l'empereur François-Joseph a répondu en s'associant aux sentiments du czar.

Dans la *Patrie* du 17 nous trouvons le complément de cette nouvelle :

St-Pétersbourg, 16 février. —Voici le texte de la réponse de l'empereur d'Autriche au toast du czar :

" Plein de gratitude pour l'accueil amical que j'ai trouvé ici, je partage sincèrement les vues et les sentiments exprimés tout à l'heure par mon auguste ami. Je porte la santé de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice et de toute la famille impériale. Que Dieu les bénisse !"

Notre courrier d'Europe s'arrêtant au 17, nous n'avons pas encore les commentaires de la presse française sur ces deux toasts, mais par une coïncidence fortuite la *Gazette de France*, sans paraître avoir eu connaissance du dîner de St-Petersbourg, a publié le 17 un article sur le principe monarchique en Europe. La feuille légitimiste y attribue l'isolement de la France au fait que cette nation est en république, et elle soutient cette thèse que si l'empire ni la république, ni une monarchie bâtarde comme celle de Louis Philippe, ne peuvent assurer à la France d'alliances sérieuses et durables. Voici sa conclusion :

La France ne trouvera de sûres garanties de paix qu'en remplant avec l'empire, avec la république, avec tous les systèmes révolutionnaires, pour revenir à la monarchie, le seul régime qui puisse lui rendre sa place dans ce qu'on a si justement appelé le concert européen.

L'erreur la plus funeste dans laquelle on puisse tomber aujourd'hui serait de croire que la faiblesse de la république et de l'empire pour relever la France. La victoire de la Prusse monarchique a raffermi pour de longues années le système monarchique en Europe.

Les deux toasts de Saint-Pétersbourg indiquent évidemment que les monarques par un droit divin ne sont pas disposés à admettre la république française dans un congrès des grandes puissances. Mais il ne faut pas s'exagérer la portée de cette antipathie des souverains pour la forme républicaine. Au-dessus des prédilections et des préjugés, la politique de tous les gouvernements a toujours placé les intérêts, et la France peut, quelle que soit la forme de son gouvernement, reprendre son rang et son influence en Europe, si elle sait, au moment opportun, rendre son alliance nécessaire pour certains grands intérêts européens.

Mais pour qu'elle puisse avoir une politique extérieure de quelque poids, il ne faut pas que son gouvernement voit, chaque jour, son existence remise en question par les partis, ni son action à l'intérieur entravée par les passions politiques. Tant que l'anarchie de l'Assemblée a décrété sept ans de pouvoir au maréchal Mac-Mahon comme elle avait, précédemment, décrété trois ans à M. Thiers. Un pouvoir qui dépend d'une majorité changeante, n'est que provisoire et éphémère, et les plus beaux plans de politique extérieure, fussent-ils conçus par le meilleur ministre, peuvent, dans ces conditions, être emportés par un coup de balai parlementaire.

C'est là le grand malheur de la situation en France. Autrement, si le gouvernement de Mac-Mahon était inébranlable, il pourrait, selon nous, et malgré son nom de république, constituer en Europe une ligue puissante, en réunissant tous les intérêts menacés par l'ambition démesurée de la Prusse, attestée par la politique envahissante de M. de Bismarck.

La compétition acharnée des partis retarde malheureusement la réorganisation politique et militaire à l'intérieur et paralyse dans une grande mesure nos efforts à la diplomatie française à l'extérieur. Si une nouvelle guerre avec l'Allemagne a pu être évitée dernièrement, cela a été dû autant aux imprudences de Bismarck qu'à la sagesse du gouvernement de Mac-Mahon, car ce sont ces imprudences qui ont jeté un froid dans les relations de l'Italie avec la Prusse et qui ont rapproché l'Autriche de la Russie.

La petite comédie "The clockmaker's Hat" produira ce soir, à l'Académie, Mlle Annie Mack et Mlle Marie Lebrun.

CONCERT AU PROFIT DES ORPHELINES. —Le concert au profit de l'Asile des Orphelines de l'Immaculée Conception, dans le 3e district, aura lieu demain soir, à 8 heures, dans la salle Grunewald. On trouvera le programme dans une autre partie de nos colonnes. Mlles Leblanc, Leroux et Buckingham, ainsi que MM. Mark Kaiser, J. F. Bremer, C. T. Frey et L. Grunewald ont obligeamment offert leur concours aux dames patronesses. La soirée promet d'être charmante.

ASILE DES ORPHELINS DE STE-MARIE. —On nous prie de reproduire l'appel suivant, adressé aux personnes charitables par l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, en faveur de l'Asile des Orphelins du Troisième District. Nous nous empressons d'obtempérer à cette requête avec l'espoir que l'appel du vénérable prélat trouvera partout un accueil favorable.

Appel aux personnes charitables.

Asile des Orphelins de Ste-Marie, 1er mars 1874.

Comme il a plu au Tout-Puissant de frapper l'Asile des Orphelins de Ste-Marie par une terrible épidémie, la petite vérole, qui exerce ses ravages dans cette Institution depuis près de trois mois, et comme les ressources de l'Asile sont complétement épuisées, et qu'il est de toute impossibilité de procurer aux enfants malades les secours que réclame leur triste position; j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'adresser un pressant appel aux bons habitants de la Nouvelle-Orléans, qui ont toujours témoigné tant d'intérêt pour les pauvres orphelins.

Sœur Chantal, qui est si avantageusement connue et si estimée de nos concitoyens, et qui pendant tant d'années s'est montrée une mère pleine de dévouement et de tendresse pour les orphelins, est désignée par moi pour s'adresser à toutes les personnes bienfaisantes, en vue de ce charitable objet; et au nom sacré de l'humanité, je prie tous ceux à qui elle s'adressera de répondre à son appel, avec générosité.

† N. J. PERCHÉ,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Nous publions également avec plaisir la correspondance suivante qui nous a été remise par le comité du "*Variety Dramatic Club*" :

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1874.

A Sa Grandeur Mgr. N. J. Perché,
Archevêque de la Nile-Orléans.

Les soussignés, formant un comité désigné par le "Variety Dramatic Club" pour se rendre auprès de Votre Grandeur, a l'honneur de vous offrir les services de l'Association pour donner une représentation dramatique dont le produit sera destiné à venir en aide à l'Asile Ste-Marie qui, sur votre organe, s'est adressé à un public généreux pour en obtenir des secours.

Espérant que vous accepterez notre coopération, nous avons l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,
Les obéissants serviteurs.
BEN. A. MICHEL, Président.
CHARLES M. BARNES,
A. H. BROWN.

A MM. Michel, Barnes & Brown.

Messieurs,

Je vous remercie de votre offre charitable, et je l'accepte, espérant que tout sera conduit selon les principes de la charité chrétienne.

N. J. PERCHÉ,
Président de la Direction.

Les artistes si populaires dans les rôles militaires, Charles et Carree Austin's, ce soir, à l'Académie.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, dimanche, *Roland à Roncevaux*, grand opéra de Mermet, avec MM. Gueymard, Lourde, Mayan, Feitlinger, et Mmes Fursch-Madier et Carini.

Le spectacle commencera par *Le Feu au Couvent*, comédie en un acte.

Demain, lundi, pour le BÉNÉFICE de M. Lourde, le premier acte du *Barbier de Séville*, opéra bouffe de Rossini : le bénéficiaire y remplira le rôle de Figaro ; *Les Dragons de Villars*, opéra-comique en trois actes de Maillart. On commencera par *La Sœur de Jocrisse*, vaudeville en un acte.

Mardi. *L'Africaine*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — L'empressement avec lequel la foule s'est portée à ce théâtre, tous les soirs de la semaine qui vient de s'écouler, atteste suffisamment le mérite des acteurs qui sont actuellement engagés.

Jamais la troupe régulière de l'Académie n'a été mieux composée, et son succès constant, depuis ses débuts, lundi dernier, récompense très certainement M. Bidwell de la peine qu'il s'est donnée pour en compléter l'organisation.

Ce soir, le spectacle offre un attrait peu ordinaire. Outre les danses, les chansons comiques et patriotiques, sans compter la charmante petite comédie *Mountain Outlaw* or *the Wreck of a life*, Mlle Geraldine et M. George Leopold feront des tours remarquables sur le trapèze.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE St-MAURICE (CASERNES ET VERSAILLES). — Il vient de se former dans la partie inférieure du Troisième District une Société d'assistance mutuelle qui est appelée à jouer un rôle bienfaisant dans cette partie reculée de la ville. C'est avec bonheur que nous voyons se multiplier parmi nous des sociétés qui, s'inspirant d'un généreux sentiment de fraternité, remplacent l'isolement qui rapetisse et stérilise par l'association qui grandit et féconde. Le but de la Société de St-Maurice étant simplement humanitaire, la politique et la religion en sont bannies. La charte paraîtra mardi prochain dans nos colonnes.

Les facéties et les solos de banjo de Dick Parker, ce soir, à l'Académie.

Marié, samedi, 7 mars 1874, par l'Honorable juge Evans, M. ESTEVAN CHAVEZ, de CUBA, à Mlle ANGELA CHAZE, de Marksville, Avoyelles. Pas de cartes.

Les journaux de Marksville, Avoyelles, et d'Alexandrie sont priés de reproduire cette annonce.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera dite mardi matin, 10 courant à sept heures, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de JOSEPH JEAN FRANÇOIS DERBES, fils. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

8mars—1f

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée Mardi prochain, le 10 courant, à sept heures du matin, à l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de F. P. DUCONGÉ. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

7mars—2f

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association,—Au No 19 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 8 mars 1874. — Les membres de cette Société sont informés de la mort de Théodore Lear, décédé à la Nile-Orléans, le 6 août 1873; de la mort de Charles Manning, décédé à Shreveport, le 13 septembre 1873. Ils sont requis de se présenter, sans délai, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp et d'y payer \$1 25 pour chacun des cas décrits, d'ici au 10 avril 1874, à 4 heures de l'après-midi.

H. W. YOUNG,
1er mars—au 7 Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

17..... Rue des Chartres..... 17

A. BRUYÈRE AU

Importateur et Manufacturier en gros et en détail. Paris—tous rouleaux, anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, VOITURES, Serrics, reps, Anchin, guimpe, peluche, &c., &c.

8 mars—31PDMAV

HEATH & LARA,

99 . . Rue du Camp . . 99

PRÈS POYDRAS.

MANUFACTURIERS DE CADRES — MARCHANDS-TAPISSIERS.

GLACES françaises et allemandes.

CADRES de tous genres.

PORTRAITS chromos, gravures et lithographies.

PAPIER PEINT—

CORNICHES.

RIDEAUX dentelle, Flores Nottingham, BROCATELLES de tous genres pour rideaux.

NATTES Canton et Coco.

15févdim.PF

Académie de Musique.

Lundi, 9 Mars 1874.

Seconde semaine de la

NOUVELLE TROUPE DE COMEDIE.

Changement complet de programme.

Nouvelles chansons, danses, caractères nouveaux, etc.

Première représentation du nouveau drame intitulé

THE MOUNTAIN OUTLAW,
Or the Wreck of a life.

Début cette saison de M. W. B. Cavanaugh.

Grande matinée pour dames et enfants Samedi, à midi.—Des nouveautés attrayantes y seront produits rapidement.

8 mars

AVIS. — Société Culinaire. — Les membres de cette Société sont convoqués pour une réunion extraordinaire MARDI prochain, 10 mars 1874, à huit heures précises du soir.

Affaires importantes.

Par ordre du Président.

C. GADOL,
8 mars—2f Secrétaire.

Avis.

LE CONSUL SUISSE, 41 rue Carondelet, désire voir les personnes suivantes on recevoir des informations précises à leur égard :

Charles Roux, de Montreux, Canton de Vaud.
Lucien Henri Reymond, de Nyon, Canton de Vaud.
Abram Louis Favre-Durnz, de Provence, Canton de Vaud.
Célestin Joly, de Nolrmont, Canton de Berne.
Emilie de Siebenthal, Suisse.
J. Baptiste Didierjean, de Jeanmenil, près Ramberviller, département des Vosges, France.

Nile-Orleans, 3 mars 1874.

3 mars—2 Mars f

J. TURCOTTE,

158..... CANAL..... 158

Coin Baronne.

Fera LUNDI, 9 MARS 1874,

L'ouverture de 20 caisses de linons fil imprimés, de 17 1/2 à 35 cts.

8mars—1f

Nouvelles des Coffres-Forts

DIEBOLD & KIENZLE.

Bryan, Texas, 24 février 1874.

A M. Jno. W. Norris, N° 27 de la rue du Canal, Nile-Orléans.

Cher monsieur—Notre ville a été le théâtre d'un désastreux incendie dans la nuit du 17 du courant, un tiers entier a été détruit. Plusieurs de vos coffres se trouvaient chez les victimes ; le contenu, s'était en partie étant-à-dire nôtre. Nous avions un DIEBOLD & KIENZLE N° 4, à l'épreuve du feu, il était dans notre bureau, et y avait deux planchers et de fortes piles de bois au dessus ; le bureau fort a été entouré de murs de briques, et a été exposé à un feu intense pendant des heures. Bien que les côtés et les barres eurent été avariés, que l'ANNEAU et le CADRAN eurent été presque FONDUS, nous l'avons repris au bout de deux jours et avons trouvé le contenu—de l'argent, des papiers et des livres—parfaitement conservés. Nous recommandons vos coffres-forts avec plaisir ; c'est une protection entre contre le feu.

J. S. FOWLKES & CO.

Bryan, 25 février 1874.

A M. John W. Norris, Nile Orléans,

Cher monsieur—Le 17 du courant, à 2 heures du matin, notre ville a été le théâtre d'un incendie ; tout un îlot de Main Street a été détruit et le suis une des victimes. Quoique le feu ait été des plus intenses dans le voisinage de mon magasin de marchandises sèches, le coffre fort acheté de vous par moi-même et ce qui s'y trouvait reçu, en a fait état. Le coffre-fort n'ayant pu une seule porte, la terrible épreuve est constatée pour moi. Vous pouvez publier cette lettre si vous le jugez convenable, car je suis un admirateur des **coffres forts de Diebold & Kienzle.**

J. W. HUNTER.

Bryan, 23 février 1874.

A M. John W. Norris, Nile-Orléans—agent des propriétaires des coffres-forts Diebold & Kienzle.

Cher monsieur—Un bloc entier de Main Street a été détruit par un incendie le 17 au matin. Le petit coffre fort que j'ai adopté de vous était au fond de ma pharmacie, près de l'endroit où le feu a passé mon huile kérosine et mes autres huiles explosives, et bien qu'il ait été exposé à une chaleur intense pendant des heures, tout y est resté en parfait état. Je recommande donc avec plaisir les **coffres-forts de Diebold & Kienzle.**

Affectueusement vôtre,

J. G. HORNER, pharmacien.

Nous choisissons ces témoignages parmi ceux que nous recevons de toutes les parties du pays. Je soussigné, agent général, au Sud, des propriétaires des célèbres coffres-forts Diebold & Kienzle, en a un grand assortiment en magasin; il l'offre à une grande réduction de prix.

JNO. W. NORRIS, au N° 27 de la rue du Canal, Nile Orléans, Lne.

8mars—1f

LE DR. HUNTER SUR L'OZÈNE.

Nous ne nous proposons pas en ce moment de donner une explication longue et minutieuse de la nature, des causes ou du traitement des maladies comprises dans notre spécialité. Le Numéro Extra de notre "Spécialiste Médical," annoncé aujourd'hui dans les colonnes de "l'Abeille," fournira tous les renseignements nécessaires à ce sujet. Ici, nous nous contentons aujourd'hui à ce journal se compose de notes brèves, au profit des personnes qui ne pourraient pas se procurer un exemplaire de notre Numéro. Nous croyons néanmoins devoir annoncer que nous fournirons gratis un exemplaire de notre "spécialiste" à tous ceux qui le désireront et viendront le chercher à notre bureau ou qui nous enverront leur adresse.

Ozène est le nom professionnel ou technique donné à une forme avancée de catarrhe dans laquelle l'ulcération gagne la muqueuse du nez jusqu'aux cartilages et à l'os. Tout ce capéce de catarrhe peut dégénérer en ozène, mais il se déclare principalement chez ceux qui sont naturellement scrofuleux. L'émanation si fétide qui s'échappe des narines ou de la bouche, est de nature à repousser tout le monde, et présente toujours un caractère d'une odeur rebutante.

Dans les termes du Dr. Wood, de Philadelphie, "CETTE MALADIE EST L'UNE DES PLUS OPINIATRES ET DES PLUS DÉSAGRÉABLES QUE LE MÉDECIN AIT A COMBATTRE. Dans les mauvais cas l'haleine du malade DEVIENT SI INFECTE QU'IL EST OBLIGE DE S'ISOLER PRESQU'ENTIÈREMENT DE SES SEMBLABLES ET QU'IL DEVIENT POUR LUI-MÊME UN OBJET DE DÉGOUT."

Dans quelques cas, des morceaux d'os se détachent, laissant de profondes ulcères qui contiennent une matière sanguine et qui est d'une fétidité dégoûtante.

Pendant le cours de quinze temps, l'**Odoral** est habituellement affecté et se perd souvent.

La Wurdit 3 est une des conséquences les plus communes; elle résulte de son extension par les trompes d'eustache à l'oreille interne.

Des douleurs de côté et au dessus des cavités du front, une mémoire défectueuse et même la folie résultent fréquemment de son prolongement ou excès.

Le danger le plus grave, car c'est le plus commun c'est qu'il descende et atteigne les poumons. Le catarrhe est pour quelque chose dans la plupart des affections pulmonaires et dans bien des cas, il contribue beaucoup aux souffrances du malade.

Outre ces conséquences graves du catarrhe scrofuleux ou de l'ozène, il y en a d'autres qui, si elles sont moins dangereuses, sont assez fréquentes. Nous voulons parler du malheur de mettre de personnes des deux sexes qui se trouvent isolées et se perdent s'établir dans le monde. Ce malheur est du nez et une mauvaise haleine sont deux des plus grandes calamités pour les jeunes personnes.

Le traitement de cette maladie exige beaucoup de soin. "Il faut que les remèdes soient adaptés au degré du mal et appliqués dire tement aux parties affectées. Il n'y a pas d'exemple de succès plus complet que celui de PEAU et DU. Sanford, dans le nez et pour ce qu'on jette dans l'estomac et n'est, cependant tout ce qu'on fait ordinairement. Les FRÈMEDES CONTRE LE CATARRHE et les "SPÉCIFIQUES" dont le pays est inondé sont des moyens des charlatans—moyens non seulement inefficaces mais presque mortels. Le mal n'a déjà assez grave, pourquoi l'empirer ? Le médecin qui veut triompher du catarrhe scrupuleux doit suivre chaque cas pres que journellement et doit changer les drogues et les applications à mesure le degré et la marche du mal.

Malheureusement, les médecins et les malades traitent trop souvent le catarrhe scrofuleux avec négligence jusqu'au moment où les suites sont telles que le succès ne peut être complet malgré toute l'habileté du praticien. Avec des soins et de la prudence, il y a peu de cas dont on ne vienne à bout, mais l'erreur dans laquelle tombent les malades c'est de supposer qu'ayant avalé remède, ils se tient le contenu de quelques bouteilles d'une drogue patentée, ils ont fait tout ce qu'ils devaient faire pour leur guérison qu'ils abandonnent ainsi plus de ressources à leur nature. Le contraire dans la forme simple, n'est ainsi guérissable que toute autre maladie connue, quelques années auparavant, dans presque tous les cas, pour la guérison radicale : et, même dans sa forme la plus avancée et dont nous parlons, il suffira, si depuis du malade sont de se débarrasser ou non de la maladie. C'est simplement un affaire de quelques semaines dans l'un ou l'autre cas, l'une des formes exigeant naturellement un peu plus de temps que l'autre pour être guérie. Mais nous affirmons très positivement que, quand le malade a une bonne constitution ordinaire et n'a pas la folie raisonnable, la maladie est une des plus guérissables de celles que les médecins sont appelés à traiter.

K. B. HUNTER, M. D.,
165, rue du Canal,
Nouvelle-Orléans, Lne.

NOTE.—Les docteurs H. et K. B. Hunter consacrent toute leur attention au traitement des maladies des poumons, de la gorge, de l'oreille et du cœur, et peuvent être consultés personnellement et par lettre, de 10 à 3 heures et de 7 à 9 heures tous les jours de 9 heures à 3 (les dimanches de 9 à 1). Adresser les lettres à Lock Box 1220 P. O.

8 mars.

ANNONCE.

Il vient d'être publié un numéro extra de l'ouvrage intitulé :

HUNTER'S MEDICAL SPECIALIST,

—AND—

Journal of the Diseases of the Chest.

En publiant un numéro extra du *Specialist*, nous croyons au devoir d'étendre la connaissance des principes exacts et scientifiques que nous avons suivis et préconisés dans le traitement des maux si variés et si différents qui affligent l'humanité.

La "Medical Specialist and Journal of the Diseases of the Chest," a été établi en 1865, à New York.

Bien que nous ayons fait connaître nos opinions dans notre ouvrage, dans les consultations personnelles du *Specialist*, et dans une série de lettres insérées dans les journaux, nous nous sommes aperçus que nous reproduisions de numéros dans beaucoup par tous ceux qui désirent être renseignés sur nos principes et sur les questions qui s'y rattachent.

Cette lacune a été remplie par le numéro extra du *Specialist*, qui contient tout ce qu'on peut désirer sur la théorie "Carbon" de la consommation dont nous avons parlé au public, pour la première fois, en 1851, nous avons présenté les faits et les raisons à l'appui de notre théorie et avons démontré l'importance dans le traitement de toutes les maladies tuberculeuses.

L'article sur "The Local and Constitutional Action of Inhaled Medicines" rend la question intelligible pour la première fois. Le premier article "on Ozonized Air and Oxygen," second chapitre de la même question, est destiné à prouver et à le former, expliquant les cas dans lesquels il a été, entre nos mains non-seulement supérieur à tout autre traitement connu, mais encore